



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E66807 VALABLE JUSQU'AU 20/03/2026

ÉDITÉ LE 01/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2005

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 01/02/2005

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST PIERRE

Siret : 480 770 221 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 7 912 E

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 401661Q1244000 / 001 540443/4

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 401661Q1244000 / 001 540443/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : EURL TTPM

Sigle : TTPM
8 IMPASSE MARIE ALIENORE
97432 RAVINE DES CABRIS

Téléphone : 02 62 49 91 11

Fax : 02 62 49 73 66

Portable : 06 92 60 13 04

Responsabilité légale :
DA FONSECA EDUARDO GÉRANT

Site Internet :

E-mail : ttpm@ttpm.re

Effectif moyen : 15 Tranche de classification : EFF2 Chiffre d'affaires H.T. : 5 100 000 Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	15	21/03/2025
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

QUALIBAT REUNION
C/O FRBT
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.